

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 décembre 2010

Tous présents

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

1 - Délibérations

1- Frais de formations délocalisées

La communauté de communes a lancé des formations délocalisées destinées au personnel municipal. Le coût par agent est de 70 euros. Trois agents pourront bénéficier de la formation « sensibilisation aux gestes et postures ». Le Conseil Municipal approuve cette initiative.

2- Modification budgétaire

Concerne essentiellement un glissement des crédits à prendre sur la tranche 3 pour alimenter le crédit école. Le Conseil Municipal accepte.

3- Délibérations pour La Garde.

M. le Maire doit déposer le dossier de subvention au Conseil Général pour les travaux d'extension de l'assainissement de La Garde. Cette subvention est demandée pour le montant des travaux eaux usées et eaux pluviales, dont une partie doit donner lieu à une Participation Voirie et Réseau (PVR)

Le Conseil Municipal du 15 Octobre 2010 (voir compte-rendu) avait voté le coût de cette PVR sur la base de 8 parcelles : soit 3 euros le m².

Mais le propriétaire de deux lots a fait savoir depuis qu'il réaliserait lui-même les travaux sur son terrain.

Un réajustement du calcul est donc à effectuer pour tenir compte de cette situation. Le Conseil Municipal a décidé de relever le prix au m² à 3,70 € (10 voix pour 3,70 € et 2 pour 3,50 €)

4- Atribus

Place des Marcilly de France : le Conseil Général nous offre un atribus pour les scolaires. L'éclairage sera à notre charge. Le Conseil Municipal accepte.

Champs d'Epines : un deuxième abri bus doit être réalisé par la commune au carrefour avec une subvention du Conseil Général de 80 %.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire pour demander cette subvention et l'autorise à signer une convention relative à l'équipement d'un abri voyageur.

Le carrefour pourrait ultérieurement être aménagé en 2011.

5- Économies d'énergie

D'ici 2015, les collectivités devront impérativement prendre des mesures d'économie d'énergie sur les équipements d'éclairage public. Le SIEL nous a déjà fait des propositions. Le Conseil Municipal lui donne accord pour rectifier des contrats, pour faire des travaux de mise aux normes des armoires B-C-G et J, pour installer un programmeur de l'éclairage public la nuit (de 22h à 5h). Cette première opération sera effectuée en 2011 pour un montant de 4736 €, dont 2510€ à charge de la commune. Par la suite, d'autres mesures, notamment de remplacement des lanternes au sodium, ballons fluo, ampoules avec présence de mercure devront intervenir avant 2015.

Les illuminations de Noël en service pour la St Nicolas, ont été suspendues jusqu'au 23 Décembre.

2-Situation financière au 10/12/2010

L'exercice 2010 se boucle avec un emprunt de 100 000 euros au Crédit Agricole, sur 15 ans. Taux variable à 2.25% avec plafond à 4,25% pour limiter la variation du taux. Remboursement trimestriel. Notre ligne de crédit est maintenue à 35 000 euros sur 85 000 €

Le 21 décembre M. le Maire fait le point avec le Conseil Général pour le Contrat Communal d'Aménagement (COCA), signé pour 3 ans en Décembre 2009. L'auto financement attendu au 31 Décembre 2010 devrait être sensiblement identique aux années précédentes, donc supérieure à 100 000 €. La dette au 31 décembre 2010 se monte à 565 905 euros avec 11 emprunts, 61% à taux fixe, 31% à taux variable.

L'endettement de la commune demeure donc modéré et a permis d'importants travaux d'assainissement, de voirie, et d'aménagement.

3-Orientations budgétaires

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) va sans doute baisser, au mieux se stabiliser.

L'année 2011 sera une année de ralentissement des investissements et d'économie sur les dépenses de fonctionnement.

Prévisions 2011

Sont attendues des rentrées de subventions sur les travaux réalisés à l'école, sur le programme voirie, sur la tranche 3 de l'aménagement du Pavé, ainsi que la récupération de la TVA sur les travaux réalisés en 2010.

Fonctionnement

A prévoir sur les frais de personnel une augmentation modérée, une révision du régime indemnitaire et le retour de l'ATSEM Valérie DELAUCHE en Mars 2011

Investissement

Travaux qui seront réalisés : La Garde avant le 31 Mars - Travaux de voirie en fonction des possibilités de trésorerie.

Autres dépenses envisagées : Achat de terrains - Equipement local technique - Mobilier (Mairie- Salle des Fêtes - Ecole) - Mur du cimetière - Pont du Merdary - Achèvement de la procédure Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) - Solde restauration tableau du XVII ème - Abri bus au Champs d'Epines

A étudier : Aire de jeux pour enfants - Remplacement tracteur - Aménagement terrain pour la Société de boules - Petit bâtiment tennis

Prévoir l'examen du budget 2011 le Vendredi 4 Février à 20h.

4 - Intercommunalité : projet petite enfance

Le groupe petite enfance a visité un certain nombre de terrains sur la commune, deux seulement ont retenu son attention, compte tenu des critères d'exigence définis lors des réunions précédentes. Monsieur Le Maire consulte le service des Domaines pour évaluation.

Il est envisagé de créer une structure multi accueil pour anticiper les besoins ultérieurs.

5 -Questions diverses

Projet Allibert (animateur Cyclo Club de Boën, école de vélo)

Son association a pour but d'entraîner les enfants au cyclotourisme.

M. Allibert nous sollicite pour organiser une manifestation le 19 mars 2011 à Marcilly, pour promouvoir le cyclisme chez les jeunes de 12 à 18 ans. Une prochaine réunion se tiendra entre les diverses parties intéressées Vendredi 17 Décembre en Mairie.

Goûter du CCAS : le Samedi 19 Février après-midi.

L'animation sera assurée par M.GENEVRIER qui nous présentera un film « Regard sur le Montbrisonnais »

CCAS : colis des « anciens »

Comme chaque année, un petit groupe composé de bénévoles et d'Élues a confectionné avec soin des colis pour nos « aînés » de 80 ans et plus, et également pour les personnes en maison de retraite quelque soit leur âge. Une occasion bien sympathique de leur rendre visite lors des distributions.

Bébés

A l'occasion de la St Nicolas, une coutume bien agréable aussi, a convié les parents des 17 enfants nés dans l'année à nous présenter leur progéniture. Un chèque cadeau de 50 euros leur a été remis par M. le Maire. Parents et enfants font connaissance!!

Prochain conseil municipal le vendredi 4 Février 2011 à 20 heures.